



République et canton de Genève

# AVIS

---

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy  
est convoqué pour une séance ordinaire  
le jeudi 21 mars 2019 à 19h15**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2019
2. Rapport de la commission
  - a) « Finances »
  - b) « Urbanisme, environnement et agriculture »
3. Législature 2020-2025
4. Communications de l'Exécutif
5. Propositions individuelles, questions et divers

1251 Gy, mars 2019